

adopter une mesure législative pour restreindre l'accès à l'avortement et protéger l'enfant à naître.

Comme l'a dit un de mes électeurs, nous n'avons pas élu la Cour suprême pour gouverner le Canada. Comme le Parlement est une institution démocratique du Canada, nous pourrions rétablir l'article 251 du Code criminel et invoquer en même temps les dispositions de l'article 33 de la Charte des droits et libertés pour protéger l'enfant à naître en attendant qu'on trouve une solution permanente à ce très grave problème.

\* \* \*

### L'AVORTEMENT

#### LE DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR

**Mme Lucie Pépin (Outremont):** Monsieur le Président, devant une question aussi controversée que l'avortement, la réaction naturelle du gouvernement consiste à ne pas prendre parti et à éviter de se prononcer dans un sens ou dans l'autre. C'est exactement ce qu'il fait maintenant.

La semaine dernière, le plus haut tribunal du pays a jugé que les femmes ont le droit de faire elles-mêmes les choix qui touchent leur propre reproduction. Cela a semé la confusion au Canada. L'avortement est censé être légal, mais la plupart des provinces n'ont rien fait pour refléter cette réalité.

Un raz de marée a balayé le Canada et le gouvernement conservateur refuse de mettre de l'ordre dans le chaos que cela a causé. Je demande au gouvernement de commencer à mettre de l'ordre dans le pays et à faire face à la réalité d'aujourd'hui. La confusion règne au Canada et nous avons besoin d'orientation.

Quand le gouvernement conservateur cessera-t-il d'étudier le document et commencera-t-il à assumer ses responsabilités? Quand les femmes canadiennes de tout le pays auront-elles accès aux mêmes services et aux mêmes possibilités en ce qui concerne leur reproduction? Quand le gouvernement fédéral fera-t-il preuve de leadership et montrera-t-il la voie aux provinces et aux habitants du Canada?

Je prie le gouvernement de reconnaître à tout le moins que les femmes ont plus de choix maintenant que la semaine dernière et qu'il faut garantir leur accès à tous les choix et à toutes les possibilités relatives à leur reproduction. Il est temps que le gouvernement fasse cesser la confusion qui règne.

\* \* \*

[Français]

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

#### L'IMPORTANCE DU LIBRE-ÉCHANGE POUR LE QUÉBEC

**M. Gabriel Fontaine (Lévis):** Monsieur le Président, hier dans la ville de Québec, 800 personnes de notre importante

### Article 21 du Règlement

communauté d'affaires s'étaient réunies pour entendre l'ambassadeur Simon Reisman au sujet du libre-échange.

Les gens d'affaires de la grande région 03 ont compris que le libre-échange signifie premièrement la conservation pour la province de Québec d'un marché de près de 18 milliards de dollars de vente aux États-Unis par année. Les gens d'affaires du Québec ont compris l'opportunité de s'adapter maintenant à une clientèle additionnelle possible de 250 millions d'habitants. L'industrie manufacturière est gagnante, l'industrie des services est gagnante, l'agriculture est gagnante, les Québécois, avec leur premier ministre Bourassa, sont gagnants!

Lorsqu'on a interrogé M. Reisman sur la position du chef du parti libéral du Canada, il a répondu, et je cite: «Parlez-vous de ce qu'il a dit mardi ou de ce qu'il a dit mercredi ou de ce qu'il a contredit jeudi? Attendons à samedi, il aura peut-être quelque chose de différent à dire.»

\* \* \*

### LES JEUNES

#### LES PROGRAMMES SOCIAUX—L'ABSENCE D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE LA JEUNESSE AU SEIN DU PARTI CONSERVATEUR—LES PERSPECTIVES D'AVENIR

**M. Gilles Grondin (Saint-Maurice):** Monsieur le Président, dans un article paru dans le journal *Le Devoir*, on soulevait une question fort importante pour l'avenir de notre pays précisément en ce qui concerne les jeunes Canadiens.

Cette question se pose dans un contexte où les différents paliers de gouvernement songent à rationaliser les fonds investis dans les programmes sociaux et entre autres à réviser à la hausse les contributions des travailleurs aux différents régimes de rentes.

Monsieur le Président, qu'est-ce que le gouvernement investit pour les jeunes? Pourquoi y a-t-il une disparité évidente entre ce qui leur est consenti financièrement et ce qui est consenti aux autres groupes de la société?

Permettez-moi de citer une partie de cet article: «Si, comme on le pense, il fallait augmenter les contributions aux régimes de rentes du Canada et du Québec à plus de 10 p. 100, cela serait un désastre pour les travailleurs non spécialisés et les jeunes en particulier.»

Le financement des régimes de rentes vient couper chez les jeunes un pourcentage appréciable d'un salaire déjà maigre.

Il ne faudrait pas que les jeunes soient pénalisés au profit d'autres groupes de la société. On se doit de leur accorder l'aide nécessaire pour faire face à de tels changements sociaux.

Malheureusement, il semble que l'on ne puisse pas se fier au ministre d'État (Jeunesse) (M. Charest) pour la mise en place de tels programmes d'aide, ce qui remet en lumière l'absence d'une véritable politique «jeunesse» au sein du parti conservateur.